Selarl PICTAVIX 07/02/2006	FICHE INFORMATION PATIENT DISCOGRAPHIE - DISCOSCANNER	Conception : 19/07/05 Page 1 sur 1 PR PAT IN n°15 v Version A

ORIGINAL

- Une discographie vous a été proposée. Cet examen sera pratiqué avec votre *consentement* ; vous avez la *liberté de l'accepter ou de le refuser* mais le fait de vous présenter à votre rendez-vous signifie que vous donnez votre accord pour que l'examen soit réalisé.

- La radiographie utilise des rayons X : Aucun risque d'irradiation n'a pu être démontré compte tenu des *très faibles doses* utilisées. De plus, nous prenons toutes les précautions pour limiter la zone examinée.

Toutefois, Madame, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, veuillez nous en informer avant l'examen afin que nous prenions des précautions particulières de protection lors de l'examen.

- En quoi consiste une discographie ? C'est un examen qui permet de visualiser un disque intervertébral et de connaître son état.
- Le manipulateur vous installe sur la table de radio. Vous êtes couché sur le côté. Le médecin désinfecte votre peau au niveau du point de ponction, il introduit ensuite une aiguille très fine dans le disque intervertébral. Il injecte ensuite le produit de contraste dans le disque sous écran vidéo et vous demande ce que vous ressentez. La douleur fait partie du diagnostic. Enfin, il enlève l'aiguille et prend plusieurs clichés dans différentes positions.
- La durée moyenne de l'examen est de 15 à 20 minutes en salle d'examen mais prévoir 2 à 3 heures de présence dans le service.

- Une préparation est-elle nécessaire ?
  Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
  Vous serez accompagné.
  Si vous êtes ALLERGIQUE, sous ANTI-COAGULANT ou sous ANTI-AGREGANT, SIGNALEZ-LE !

- Que devez vous faire après l'examen ? Vous resterez en salle d'attente où vous vous y reposerez sous surveillance du manipulateur et du radiologue qui auront effectué l'examen et ceci pendant deux heures environ.

- Peut-il y avoir des complications ?
  - Répondez attentivement aux questions posées par la secrétaire à la prise de rendez-vous.
  - *Infection liée à l'injection* : Nous appliquons des règles d'hygiène strictes (matériel à usage unique – désinfection de la peau) pour limiter ce risque.

- Les résultats : Le compte-rendu écrit, vos clichés seront remis par le radiologue qui vous verra avant votre départ.

- Que devez-vous faire ?
  - Le jour de l'examen :
    - *Réalisez une toilette soignée.*
    - *Ne conduisez pas.*
    - Apportez l'ordonnance de votre médecin – le(s) produit(s) prescrit(s) – vos anciens clichés – votre carte vitale (avec l'attestation) ainsi que votre carte de mutuelle (attestation de CMU) ou tout autre document nécessaire au remboursement de l'examen (exemple : feuillet de prise en charge pour accident de travail…)– un mode de paiement (carte bleue, chèque ou espèces).
    - .
  - De retour à votre domicile :
    - Vous devez vous reposer pendant 24 heures,
    - Vous devez boire de l'eau (2 litres par 24 heures),
    - Vous devez garder le pansement placé au niveau de la ponction durant 24 heures,
    - Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures et éviter d'effectuer des exercices intenses au cours des 48 heures qui suivent l'examen,
    - Il vous est recommandé de ne pas fumer.

  Si besoin, reprenez contact avec nous au niveau de téléphone suivant : 05.49.61.73.00.

☎ Service de Radiologie de la Polyclinique : 05 49 61 73 00
☎ Cabinet de radiologie Carnot : 05 49 41 01 94
☎ Cabinet de radiologie La libération : 05 49 58 49 00
☎ Service de radiologie du Fief de Grimoire : 05 49 42 29 25
☎ Cabinet de radiologie Les Héliotropes : 05 49 01 64 64
☎ Cabinet de radiologie La Rotonde : 05 49 52 55 28
☎ Cabinet de radiologie de Civray : 05 49 87 39 19
☎ Cabinet de radiologie de Montmorillon : 05 49 91 11 11

Rédaction : N. OUACHENE
Visa approbateur :
Dr J.M. GIFFARD